



À un frère de sens



RÉGENT BOUCHER, agent d'information émérite et conseiller marketing, vient d'accrocher ses patins. Son départ pour une retraite bien méritée est l'occasion de rappeler le rôle majeur qu'il a joué depuis les débuts de la création de l'IREQ.

Ta capacité à questionner ouvertement, franchement a permis à l'IREQ de garder le cap sur sa mission et d'échapper à combien de glissades et de virages dangereux? Toi seul pourrais le dire et peut-être aurons-nous le plaisir de le lire un jour? J'ai toujours pensé pour ma part, comme chercheur, qu'au cours des tempêtes qu'a traversées l'IREQ, on te devait d'avoir évité quelques naufrages. Après avoir tant et continuellement questionné, fouillé, tu as toujours contribué à débusquer le sens partout où il se terre, patiemment et loyalement. Un vrai chercheur d'élite.

Pour avoir eu l'audace, au risque de t'étouffer dans ta corde, d'instruire la communauté de l'IREQ, avec ton lexique décapant, de l'époque opaque du défi-perfor-

mance, tu as gagné pour toujours toute mon admiration? Tes écrits osés dans un journal d'entreprise, à une époque où tout se mangeait à la sauce Ishikawa, posaient les bonnes questions concernant le respect des personnes. Quelle part discrète, mais déterminante, as-tu prise dans le règlement du dossier des temporaires? Un cadre supérieur avait comparé le poste de Régent à une béquille, alors qu'il incarnait «notre» conscience, ainsi que l'avait si bien noté Réal Décoste en réponse à cette autre grande question qu'avait posée Régent, morose : «Tu m'aimes-tu?». Tes questions allaient loin «Où va l'homme? Que fait la femme?» ou la sublime «Me puis-je?».

Régent, comme écrivain public, tu as toujours démontré que les mots et la discussion ouverte sont importants pour assurer un environnement sain et serein. Tu connais bien l'angoisse de la page blanche, celle qu'il faut remplir de sens malgré un maëlström de faits contradictoires pour faire sourire des lecteurs qui ont déjà tant de choses à

lire et une opinion difficile à ébranler. Celle qui te travaille durant des jours et ne finit souvent de mûrir qu'au petit matin. Évidemment ça n'était pas toujours bien compris, mais comme on avait déjà envisagé de former l'Association des Rédacteurs Incompris, on se comprend là-dessus. La page blanche qui s'annonce est toute à toi et maintenant que ta corde ne risque plus de t'étrangler, profites bien d'une liberté largement méritée. Et si jamais, frère de plume, la main te dérange, si l'envie te prend de chroniquer une colonne dans une feuille de chou, on s'appelle et on déjeune. On peut même envisager publier la suite d'un certain photo-roman...

Allez hop, au nom de tous les chercheurs de l'IREQ, merci pour tout, et prends bien soin de toi. Maintenant que tu nous as montré comment travailler dans les coins, tu peux entrer la tête haute au Temple de la Renommée de la R&D.

BERNARD SAULNIER
Chercheur

conversations virtuelles

Saviez-vous que...

On connaît tous, les vertus de la messagerie électronique. Elle permet une correspondance rapide, à peu de frais, et ce à travers le monde. Il existe tout de même un revers à la médaille. Dans un courrier électronique, ne subsiste que l'écrit. Le langage non verbal et l'intonation de la voix y sont complètement évacués, même s'ils comptent pour 90% de la communication, affirme Richard Matte, psychologue industriel¹.

Autre danger : jouer à cache-cache au moyen du courrier électronique. Certains employés ou gestionnaires n'aimant pas ou préférant éviter les communications directes, utilisent le courrier électronique prétextant une plus grande efficacité. Il est arrivé que des employés reçoivent des avis disciplinaires pour des courriels contenant des propos injurieux ou irrévérencieux, écrits sous le coup de la frustration ou de la colère. Le face à face devrait toujours être privilégié lorsqu'il s'agit de communications relationnelles. La technologie devrait plutôt être réservée aux communications informationnelles. **JOHANNE LAPERRIÈRE** *Conseillère syndicale*

¹ Revue Effectif, avril/mai 2001, Vol.4 no.2, « Communiquer entre employés : au-delà de l'efficacité » par Caroline Guay.

La présente réplique à l'article de André Pratte, article paru dans La Presse du 12 novembre dernier¹, a été transmise à la tribune La boîte aux lettres de La Presse, mais n'a pas été retenue pour publication.

Les moulins à vent : une chronique pleine de... vent !

En tant que regroupement d'ingénieurs et de scientifiques oeuvrant dans le domaine de

l'énergie et, notamment, de l'énergie éolienne, nous avons été fort surpris des propos tenus par M. André Pratte dans la chronique *Les moulins à vent* parue le 12 novembre dernier dans le journal La Presse. Il nous apparaît que plusieurs éléments relèvent plus d'une vision stéréotypée de cette forme de production d'électricité et méritent une mise en contexte plus conforme à la réalité d'aujourd'hui.

L'éolien ne peut produire la même quantité d'énergie que la nouvelle centrale au gaz naturel du Suroît

Des pays comme l'Allemagne et le Danemark ont un programme éolien impressionnant bien que leur ressource éolienne soit inférieure à celle du Québec, celle du Québec étant au moins égale à sa ressource hydraulique. Selon un article du Oil & Gas Journal du 22 octobre 2001, le « World Energy Council » a estimé le potentiel mondial techniquement exploitable, par l'éolien, à près de quatre fois la consommation mondiale d'électricité! Et le Québec possède une ressource éolienne bien supérieure à la moyenne des autres pays.

L'énergie éolienne ne pourrait satisfaire une bonne partie de la demande et ne pourrait éviter la construction de nouvelles centrales, en particulier au gaz naturel L'énergie éolienne, combinée à la production d'électricité hydroélectrique, comblerait une bonne partie de nos nouveaux besoins en électricité.

Par exemple, au début de 2001, Bonneville Power Administration (un producteur d'électricité opérant dans quatre états du Nord-ouest américain) a lancé un appel d'offre pour 1000 MW «éolien» devant être mis en service avant la fin de 2003, ce qui lui évitera la construction de nouvelles centrales au gaz naturel.

Aucun développement éolien ne pourra satisfaire la demande prévue par Hydro-Québec d'ici

2010 sans installer un nombre effarant d'éoliennes Pour rencontrer l'accroissement de la demande prévue d'ici 2010, il faudrait déployer environ 3500 éoliennes « modernes » (éoliennes de 2 MW chacune). Réparties uniformément en 3 zones territoriales du Québec (Gaspésie, Côte Nord et Baie d'Hudson par exemple), on en arrive à une moyenne dans la chronique pour 4 kilomètres. Plus spécifiquement, on les construirait plutôt en parcs de 2 à 3 éoliennes par kilomètre carré. On peut également citer l'exemple du Danemark avec une superficie 37 fois moindre que le Québec et qui a déjà installé plus de 4000 éoliennes. Le tout, sans déclencher un mouvement « anti-éolien » tel que le suggère M. Pratte.

Rien ne garantit que le vent sera au rendez-vous Il est vrai que le vent n'est pas un élément que l'on peut commander sur demande mais, par contre, il est prévisible. En Europe, les modèles mathématiques permettent de prédire la production éolienne 48 heures à l'avance, ce qui permet de gérer des taux de pénétration horaire pouvant atteindre 70 %. Au Québec, avec l'énorme capacité de stockage développé afin de pouvoir utiliser un système de production d'électricité basé sur l'hydroélectricité, il serait très aisé d'intégrer l'éolien dans notre mode spécifique de fonctionnement.

Production éolienne dans les climats froids M. Pratte suggère également de développer ici une expertise particulière en énergie éolienne pour les climats nordiques. Il ne sait sans doute pas que plus d'une cinquantaine d'éoliennes fonctionnent déjà au nord du cercle polaire dans des pays comme la Finlande et la Suède, où on réussit même à opérer ces machines dans des conditions de verglas. Re-développer une version « Made in Québec » serait tout simplement un gaspillage inutile de fonds.

Le coût de production de l'électricité éolienne reste élevé Au début de l'an 2000, l'Espagne a initié le déploiement, réparti sur 3 années, d'un parc d'éoliennes d'une capacité de 1400 MW pour un coût total de 1 milliard\$ CAN. En appliquant ce scénario à la situation du Québec, en tenant compte des frais d'installation et d'opération,

on obtient un coût de l'éolien inférieur à 4¢/kWh ce qui est largement inférieur aux coûts du projet de centrale au gaz naturel le Suroît.

En conclusion La production éolienne utiliserait une source d'énergie propre au Québec, les équipements pouvant être fabriqués localement. L'exemple de l'Espagne est particulièrement éloquent à cet égard: trois ans après avoir démarré un programme éolien propre à ce pays, on obtenait un contenu local évalué à 90% et créant plus de 15000 emplois.

L'énergie éolienne est certes différente des autres formes d'énergie mais la communauté mondiale (notamment européenne) a démontré que, utilisée intelligemment et à bon escient (et ici, nos chercheurs possèdent les talents pour le faire), la ressource éolienne est abondante, compétitive, prévisible, créatrice d'emplois tout en s'intégrant facilement à un système de production d'électricité basé sur les ressources hydroélectriques.

Par ailleurs, il est un élément avec lequel nous sommes parfaitement en accord avec M. Pratte: le débat sur les projets thermiques d'Hydro-Québec devrait se faire sur une base autre que celle des mythes. Il devrait se faire sur une base environnementale et économique qui respecterait les citoyens d'ici en privilégiant la création d'emplois au Québec. Et, sans que nous ne doutions des conclusions, elles favoriseraient nettement la production d'électricité par énergie éolienne au détriment de l'utilisation de sources d'énergie polluantes et moins économiques.

À lire l'éditorial de M. Pratte, nous avons l'impression qu'il a repris les propos tenus par Hydro-Québec lors des audiences à la Régie de l'énergie. Il aurait tout intérêt à ne pas verser dans les excès dont il fait reproche à ses collègues... (Pratte André, Le syndrome de Pinocchio: Essai sur le mensonge en politique, 1997, éditions Boréal)

RÉAL REID, M.SC., ING.
Associé au Bureau
Syndicat professionnel des
scientifiques de l'IREQ

¹ Pour lire ou relire l'article de André Pratte, taper le pointeur suivant : www.cyberpresse.ca/reseau/editorialistes/apratte/apra_101110034814.html

De Nordais en Suroît, Hydro-Québec aux quatre vents

Il n'y a pas de doute, le monde a besoin plus que jamais d'innovation dans la répartition de la richesse planétaire et la recherche d'une équité sociale internationale durable. Les intérêts qui s'affrontent actuellement en Afghanistan nous rappellent que l'énergie est au cœur de cette recherche d'équité planétaire. Confrontés aux immenses défis énergétiques associés à la réalité des changements climatiques, on reste frappé de l'immobilisme des gouvernements d'aujourd'hui face aux besoins d'innovation criants dans le secteur de la production et de l'utilisation de l'énergie.

«L'imagination sans la rigueur, c'est la folie; la rigueur, sans l'imagination, c'est la mort» a dit Gregory Bateson. La vraie innovation, celle que tous reconnaissent, se doit d'être un alliage de rigueur et d'imagination.

Et le Québec pourrait faire meilleure figure en l'occurrence. Plus chanceux qu'intelligents d'avoir pris racine sur un territoire parsemé de 40 000 plans d'eau, les québécois doivent beaucoup aux visionnaires qui ont mis en valeur avec intelligence et audace ce vaste potentiel hydro-électrique. Cette vision semble pourtant s'estomper avec leur départ progressif des affaires courantes. Tout récemment, il était plutôt triste d'observer nos mandataires énergétiques tenter de justifier le parachutage de la centrale du Suroît (800 MW, 6,5TWh/an), première centrale de base du type turbine-à-gaz-à-cycle-combiné (TAGCC). Nous ne leur ferons pas l'affront de questionner la qualité de leur matière grise ou leur sens de l'improvisation (et, à ce propos, nous nous devons de saluer ici notre premier ministre maître incontesté de la métaphore pédagogique qui récemment encore se surpassait en comparant l'éducation à une trottinette), car cela mériterait tout droit à l'impasse éditoriale. Peut-être que chez eux l'audace a fait place à l'outrecuidance des puissants ou que leur rigueur d'analyse a succombé au broyage mental des cercles d'initiés. Chemin faisant, leur vision énergétique paraît s'égarer aux quatre vents, de Nordais en Suroît. De fait, pourquoi si peu d'ambition du côté de la filière éolienne dont HQ-Production pourrait, mieux que quiconque, assurer l'intégration rentable? Pourquoi n'avoir pas su prendre avantage du savoir-faire qui pouvait provenir de l'exploitation de la première grande centrale éolienne en Amérique du Nord (Le Nordais, nom d'un vent!)? La position figée de l'entreprise contraste souverainement avec les succès de l'industrie dans

le monde et soulève certainement des interrogations de plus en plus légitimes sur les motivations réelles qu'elle poursuit. Dans tous les cas, cela est préoccupant pour le citoyen-abonné-simili-actionnaire-par-procuration-et-contribuable puisque la performance des investissements du secteur énergétique sont, bon an mal an, toujours tirés de son escarcelle.

Il y a des limites à prendre les citoyens pour des contenants grand format. À qui profitera la centrale de base Le Suroît et les autres semblables qui viendront bientôt si les rumeurs se confirment? Au fournisseur des systèmes clés en main fabriqués aux USA? Au producteur de gaz naturel établi en Alberta devenu filiale d'une méga-fusion de propriété US? Au fabricant de tuyaux qui soumissionnera sur un lucratif et bref contrat d'installations entre Edmunston et Lévis? A Novoco qui retournera des bénéfices de transport et de distribution à HQ? Et pourquoi ces bénéfices ne pourraient-ils pas provenir d'investissements à moindre risque financier et créateurs d'emplois au Québec dans des secteurs de l'énergie complémentaires au parc existant? Le Québec peut renforcer sans risque son image «verte» en diversifiant ses approvisionnements renouvelables internes de long terme, à des coûts d'énergie compétitifs avec le gaz. Au lieu de cela, en refusant de démarrer l'exploitation ordonnée de son riche gisement éolien, le Québec se contente tristement d'imiter ses voisins fossiles. Ce faisant, le Québec s'empêche de tirer avantage d'un savoir-faire stratégique unique sur tout le continent nord-américain en ce qui a trait à la gestion intégrée de ressources renouvelables, s'empêche de s'imposer comme joueur majeur dans le développement du marché des produits dérivés du secteur énergétique tels ceux des droits échangeables d'émissions polluantes (Le Chicago Climate exchange, CCX, une bourse dédiée aux transactions sur les émissions de CO₂, semblable à celle existant pour le SO_x qui visait la réduction des pluies acides, vient d'être créée à Chicago), et se prive du déploiement d'une industrie de fabrication créatrice d'emplois locaux plus que jamais nécessaires.

HQ insiste au niveau provincial sur l'importance de comparer les projets énergétiques en leur imposant un cadre d'analyse financière basé sur la notion du service équivalent, un sujet dont le marché spot de l'énergie ne se soucie absolument plus, lui préférant un prix de l'énergie déterminé par les arbitrages entre produc-

teurs et acheteurs. Ce mode de transaction spot pourvoit également à la fourniture de services énergétiques auxiliaires (fiabilité, réserve en puissance). Il se trouve qu'HQ connaît bien cette bourse de l'énergie d'où elle tire d'ailleurs d'importants bénéfices annuels de ses opérations d'import-export grâce au jeu des réservoirs multi-annuels qu'elle exploite. Ces réservoirs agissent comme des batteries et, comme tels, ils permettent de temporiser tous les aléas des apports naturels (incluant ceux qui proviendraient de centrales éoliennes distribuées sur l'ensemble du réseau québécois) et de la demande interne et externe (également tributaires, entre autres, du vent). Pour mettre en valeur toute la flexibilité offerte par ces bijoux du patrimoine, il n'y en aurait que pour des centrales au gaz, opérées à pleine puissance et à l'année longue? Non, mais franchement. Que dire de la diminution d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec dans son obligation patrimoniale envers la demande de chauffage électrique. Il y a un dragon dans le tuyau, et il annonce de durs temps à ceux qui auront à défendre la crédibilité environnementale d'Hydro-Québec.

La réalité continentale des marchés de l'énergie ne permet plus d'imposer un mode d'allocation de ressources à logique sélective: une pour les projets de production qu'on voudrait écarter, une autre pour ceux qu'on voudrait réaliser même s'ils sont difficilement compréhensibles pour ceux qui devront payer la facture, et une autre encore pour les projets de production privée qui occuperont les enfants pendant que les grands organisent le patrimoine au salon.

Le patrimoine énergétique du Québec, ce n'est pas du vent, on le sait; mais le vent fait bel et bien partie du patrimoine présent et futur du Québec. Faut-il ressortir les vieux slogans du patrimoine mondial : «l'imagination au pouvoir», électrique s'entend.

Allez, les amis, les fêtes approchent, oublions tout ça et chantons un brin : Ho! Vive le vent, vive le vent, vive le vent d'hiver.

BERNARD SAULNIER
Chercheur

La prime qui me déprime

Comme tout le monde le sait, si vous voulez garder votre animal domestique préféré en santé, il est préférable de ne pas lui donner de restes de table, ni de changer trop fréquemment son type de nourriture sèche. Il s'agit là d'un objectif louable, cependant les animaux comme les humains s'habituent et se lassent à la longue de manger continuellement la même chose. Pour tenter de régler ce problème avec mon chien, j'ai convenu de conserver la même sorte de nourriture sèche et de lui ajouter ce que j'appelle un « motivateur ». Il peut s'agir de nourriture pour chien en conserve ou de restes de table. Dans ce second cas, je compromets, selon les experts, la santé de mon chien, cependant je vous assure qu'au moins mon chien ne fait plus la grève de la faim.

Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle chronique vétérinaire dans l'Ire-

quois. Ce court texte a pour but de vous sensibiliser au fait qu'à vous aussi, on veut servir du « motivateur » à manger. De quoi je parle: de carotte et de lapin. De la carotte qu'on brandit devant le lapin pour le faire avancer. À Hydro-Québec, comme dans de nombreuses entreprises, la carotte fait très « tendance ». Elle s'appelle bonus, prime au rendement, prime de départ. La prime, ça me déprime. Pourquoi? Tout simplement parce que dans notre lieu de travail, depuis l'avènement des primes qui me dépriment, tous ceux qui sont sujets à en recevoir sont automatiquement perçus par la plupart des autres comme étant dépourvus de vertu ou de bonne foi. J'aime croire que la réalité est plus nuancée. En effet, il devient presque impossible pour les « primables » de faire quoi que ce soit sans qu'on ne dise: ça devait faire partie de ces objectifs à atteindre pour l'obtention de son bonus. Vous direz que ces racontars

injurieux ne sont que des signes de jalousie démontrés par les « non-primables ». Peut-être. Il semble que certains « primables » pensent ainsi, puisqu'ils proposent que le chargé de projet ET son équipe soient récompensés pour la réussite de leur projet. Je vous demande, si le chargé de projet et tous les membres de son équipe reçoivent un bonus, qui reste-t-il à l'IREQO sans bonus? Les « primables » à l'âme charitable pourraient peut-être se cotiser pour donner un « nanmane » aux pauvres oubliés.

Les primes, ça me déprime. Faut-il absolument qu'on nous donne un bonus pour que l'on fasse le travail pour lequel on nous paie. Sommes-nous si las de notre travail? Par ailleurs, concernant l'attribution des primes, sur quel base décide-t-on qu'un groupe de travailleurs doit recevoir une prime et pas les autres? Le résultat n'est-il pas de rehausser le travail de l'un et dénigrer celui de l'autre?

Depuis que j'ajoute du « motivateur » à sa nourriture, mon chien vous dira que ça goûte meilleur. De mon côté, je vous dirai que mon chien a trois principales raisons de vivre: manger, prendre sa marche le soir et courir après l'écurieuil qui ose passer sur notre terrain. Et vous, qu'est-ce qui vous fait courir?

SOPHIE MORNEAU
Chercheuse

Overload ou overhead



M. Jacques Laurent remplace M. Jacques Ménard au poste de président du conseil d'administration d'Hydro-Québec. Le nouveau titulaire tirera plus de trois fois le solde de l'ex-président. On explique la chose par le fait qu'il devra consacrer trois jours à sa tâche qui ne prenait apparemment qu'une journée à son prédécesseur. On comprend ce qu'est une mesure incitative à la performance, mais d'où provient la surcharge de travail?

Activités réglementées...

Qu'est-ce que ça change pour nous, à la DPRD ?

Dans l'édition de novembre 2001 d'Hydro-Presse, on trouve un feuillet intitulé: « La Régie de l'énergie. Qu'est-ce que ça change pour nous ». Rappelons que « la Régie (de l'énergie du Québec) fixe ou modifie les conditions auxquelles l'électricité est transportée et distribuée par Hydro-Québec ». La section « Les divisions et leurs obligations » présente un tableau des activités réglementées par la Régie. On constate ainsi que la case concernant les activités réglementées d'Hydro-Québec Production est, de façon fort conséquente, parfaitement et totalement vide. Sans vouloir être trop pointilleux, cela pourrait-il conduire la Régie à enlever le financement des projets d'innovation en Production de la base tarifaire? Une directive particulière à l'effet contraire existe-t-elle? La DPRD fait-elle officiellement partie du patrimoine?

B.S.

Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSI, 210, boul. Montarville, bureau 3014, Boucherville, (Qc) J4B 6T3

téléphone: (450) 449-9630
télécopieur: (450) 449-9631
courriel: secretariat@spsi.qc.ca
http://www.spsi.qc.ca

Comité de rédaction
Georges Gaba, *chercheur*
Sophie Morneau, *chercheuse*
Bernard Saulnier, *chercheur*
Johanne Laperrière, *conseillère syndicale*

Conception graphique
Guyline Hardy

Impression
Imprimerie Daniel Boulet inc.
Les articles publiés dans L'Irequois reflètent les opinions de leurs auteurs et ne sauraient engager la responsabilité ou lier d'aucune façon le SPSI et ses officiers.



Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec 2001

Pour un plus grand rayonnement

Nous vous rappelons que la version intégrale de ce bulletin, format « pdf », se retrouve sur le site Web du SPSI sous la rubrique « Journal L'IREQOIS » figurant en marge.

